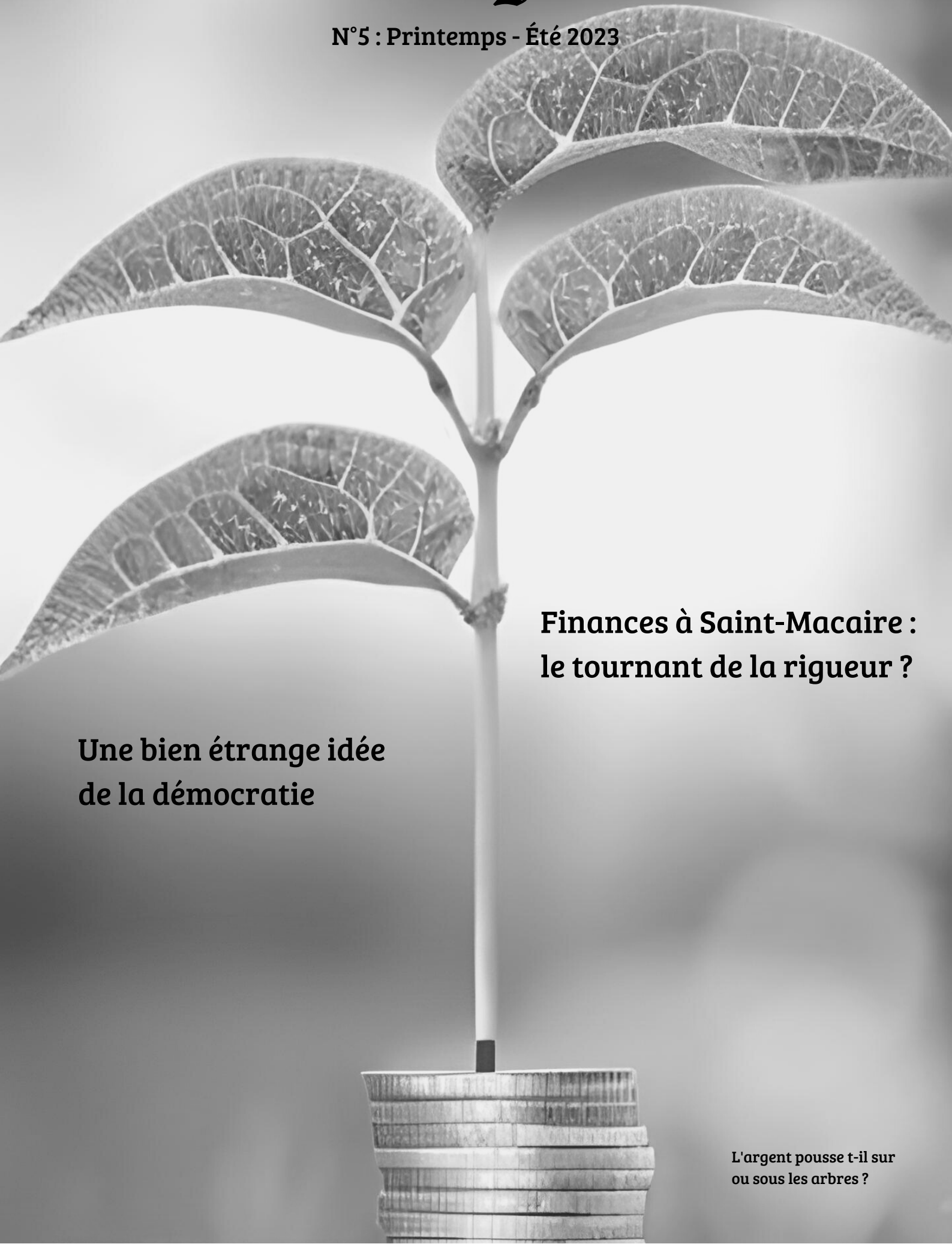


# La Gargouille

N°5 : Printemps - Été 2023



**Une bien étrange idée  
de la démocratie**

**Finances à Saint-Macaire :  
le tournant de la rigueur ?**

**L'argent pousse-t-il sur  
ou sous les arbres ?**

## Des contes ou des comptes à Saint-Macaire ?

**Saint-Macaire couve une crise qui ne dit pas son nom.**

**Crise énergétique d'abord**, comme nous vous l'indiquions dans nos précédents numéros et lors de notre dernière réunion publique, le choix de la commune de quitter le groupement d'achat d'énergie pour ses bâtiments et l'éclairage public pèse lourd sur les finances de Saint-Macaire. « C'est pour la planète. »

**Crise démocratique ensuite**, avec la démission de Céline Fellah, et l'éviction d'Alain Xandri de son poste de conseiller délégué aux écoles, en fin d'année 2022.

Aucune communication de la mairie n'a été faite à ce sujet. « Tout va bien, circulez, il n'y a rien à voir. »

**Crise financière enfin**, avec un budget 2023 inquiétant et des perspectives qui ne semblent pas s'arranger pour les années à venir. **La hausse des impôts locaux de cette année (+18%)** semble être la seule variable d'ajustement de ce budget. « C'est pas de notre faute, la commune est très endettée ! »

Cette situation est la suite logique de ce que nous dénoncions depuis le début : un groupe restreint d'élus dirige la commune « à la petite semaine », sans aucune ligne directrice, et en toute opacité.

Ce fonctionnement ne peut qu'occasionner des dérives, qui se répercuteront nécessairement sur la population.

**Laissons les contes de côté pour le moment, et penchons-nous plutôt sur les comptes du moment.**

**Au sommaire de cette édition**, les traditionnelles brèves de la Gargouille en page 3, notre dossier spécial sur les finances de la commune avec le budget 2023 et l'augmentation des impôts locaux dans les pages 4 et 5, et quelques explications sur les incidents qui ont émaillé le conseil municipal ces derniers mois.

**Enfin, l'association Saint-Macaire en débats vous invite à une réunion publique le jeudi 15 juin à partir de 20h à la salle des fêtes de Saint-Macaire.**

Lors de cette réunion, vous pourrez assister à une présentation synthétique des finances de la Commune, des problèmes rencontrés, et de l'origine de ces problèmes. Nous ferons ensuite une séance de débat sur ce sujet, puis conclurons par un verre de l'amitié.

---

### **Notre association :**

*Saint-Macaire en débats* est né de la volonté de citoyens macariens de s'investir dans la vie politique locale.

*Saint-Macaire en débats* est ouvert à tous les Macariens concernés par le devenir de leur commune et entend favoriser par son action, l'information de tous sur la vie municipale. >>> **Pour nous rejoindre : [contact@saintmacaire-en-debats.fr](mailto:contact@saintmacaire-en-debats.fr)**

Directeur de publication : Rabah BOUSSELAT

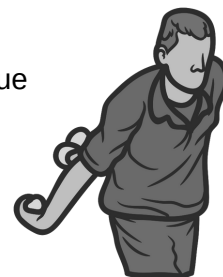
**Saint-Macaire en débats association déclarée (RNA : W333007084) - Siège social : mairie de Saint-Macaire**

Collectif responsable : Rabah BOUSSELAT (secrétaire), Blandine BOURLET (trésorière), Jean-Marie BILLA, Hélène BOVÉ, Zora BROZOVA, Françoise LIGOU, Sylvie FALISSARD, Jérôme JUGE, Robert PARATGE

## Brèves

**La Gargouille accueille à bras ouverts** les camping-caristes (de qualité) grâce au magnifique aménagement situé au port de Rendesse. Si l'équipement ne trouve pas preneur, il fera le bonheur des boulistes Macariens ou des travailleurs saisonniers.

L'occasion pour le Maire de tenir une promesse de campagne.



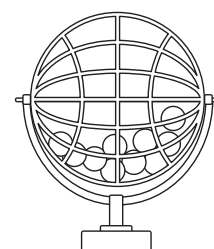
**La Gargouille remercie** Monsieur Ospital pour le don à la commune de la Maison Messidan située rue Amiral Courbet.

À nous de trouver collectivement l'usage de ce bâtiment, pour le rendre utile au plus grand nombre selon la volonté de son généreux donateur.

**La Gargouille s'interroge** sur l'évolution des prix de l'énergie et des économies annoncées par la municipalité grâce à son nouveau fournisseur vert, EDF.

Après investigation, les économies n'y sont pas puisque les dépenses d'énergie sont estimées à 255 000€ dans le budget 2023 contre un peu moins de 100 000 € dépensés en 2022.

La Gargouille réfléchit à organiser des quines pour aider la commune à financer ce déficit.



Fin février, dans un contexte de pluie inexistante (32 jours sans pluie), **quelle ne fut pas la surprise de la Gargouille** d'apprendre le nettoyage à grande eau (potable bien sûr) des rues de la Vieille Ville.

Une belle idée d'écologie 2.0 à mettre au crédit de notre adjointe à l'environnement ?

**La Gargouille se réjouit** du projet mené par Gironde Habitat de construire 62 logements sociaux sur le terrain Jugean, situé entre les écoles et la rue Burdeau. Ces futurs habitants impliquent de nouveaux enfants, qui pourront renforcer les effectifs des écoles de la commune !



**La Gargouille s'émerveille** de l'opportunité de certains élus : après avoir détruit le mur proche des conteneurs de tri du lotissement de la Verrerie pour "végétaliser", après avoir entièrement refait le revêtement de l'endroit, après avoir enlevé les conteneurs de tri, la municipalité a décidé d'en faire... un parking.

Une bagatelle à 10 000€.

**La Gargouille est curieuse d'apprendre** que la mairie a invité la population à "embellir" le cours de la République, dont les massifs ont été "mis à mal par la sécheresse et certaines négligences".

La Gargouille demande l'organisation d'une cérémonie pour les arbres morts le long de la départementale.

**La Gargouille félicite** le Sictom pour la réussite du changement des consignes de tri initié en début d'année. Saint-Macaire participe à une expérimentation avec 4 autres communes du Sud Gironde pour essayer les fameuses "poubelles jaunes" en porte-à-porte.



**Vous souhaitez nous envoyer des brèves ? Écrivez-nous à [contact@saintmacaire-en-debats.fr](mailto:contact@saintmacaire-en-debats.fr)**

## Finances de la Commune : le tournant de la rigueur ?

Le 5 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget de St Macaire pour 2023.

« Le conseiller aux décideurs locaux », rattaché à la Trésorerie de La Réole, a souligné l'endettement de la Commune qui nécessite à ses yeux une réduction des dépenses et une augmentation de la fiscalité.

Comment en est-on arrivé là ? Cet endettement est-il insurmontable ? Cette augmentation d'impôts est-elle inévitable ?

La Gargouille a ouvert le livre des comptes et vous dévoile tout !



### L'endettement, une situation jusque-là équilibrée

La dette de la Commune mobilise effectivement 23% des recettes de fonctionnement pour une moyenne de 10% dans les Communes de 2 000 à 3 500 habitants.

Pour autant, l'équilibre du budget a toujours été respecté : le remboursement de la dette supposait une vigilance soutenue sur les dépenses de fonctionnement, notamment sur les frais de personnel.

En résumé, nous pouvons dépenser plus en remboursement d'emprunts parce que nous dépensions moins au quotidien.

### L'emprunt, une nécessité pour une saine gestion

Pourquoi une commune s'endette-t-elle ? Comme « La Gargouille » l'a expliqué dans son premier numéro, Saint-Macaire s'est endettée en priorité pour rattraper le retard de ses infrastructures : groupe scolaire, mairie, église, salle des fêtes, services techniques, rues de la vieille ville (3), cours de la République, etc.

Simultanément, la Commune a stimulé la prise en charge par des tiers de nouvelles réalisations : centre de secours, logements sociaux publics, restructuration de la maison de retraite, installation de l'Institut Medico Educatif, mise en service d'une liaison sécurisée avec Pian, etc.

Les gains de population ont été privilégiés par le recours aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, l'achat et la revente de maisons vacantes au prix coûtant ou encore, après de vifs débats, la construction de nouvelles résidences en péricentre.

### Une nette détérioration des comptes depuis 2021

Dans notre précédent numéro, « La Gargouille » a mis l'accent sur l'explosion de la facture énergie qui passe de 100 000 € en 2022 à 255 000 € en 2023. Si le Conseil Municipal avait choisi d'adhérer au groupement d'achats regroupant plus de 3 000 collectivités, une économie de l'ordre de 55 000 € aurait pu être réalisée.

Les frais de personnel sont passés de 38% des dépenses de fonctionnement à 42% en 2023, ce qui contribue à réduire l'excédent possible en fin d'année.

La forte augmentation des indemnités du maire et des adjoints n'arrange pas la situation : leur montant, charges incluses, dépasse désormais le montant des subventions aux associations (70 000 €).

Car, au nom des économies à réaliser, ces subventions sont réduites à 3.9% des recettes de fonctionnement, alors qu'elles atteignaient 5% jusqu'en 2019.

## Des sujets d'inquiétude évidents :

Les fournitures alimentaires destinées au restaurant scolaire sont créditées d'une progression de 1% alors que l'inflation atteint 15%.

Les recettes de l'accueil périscolaire sont prévues en hausse alors que le nombre d'enfants scolarisés tend à diminuer.

L'absence de fil conducteur dans les investissements devient manifeste avec des initiatives dépourvues de tout caractère prioritaire : refonte de la place du 19 mars, création d'une aire de « camping-cars », confection d'un audioguide (sans partenariat avec l'office du tourisme), étude des flux de circulation et de stationnement, etc..

## Un budget 2023 équilibré artificiellement

**La hausse des impôts locaux a été fixée à 11%, ce qui les porte à 18% avec l'augmentation automatique des bases d'imposition (pour leur part communale).**

La « cagnotte » résultant de la période COVID est épuisée pour éviter le recours à l'emprunt pour les investissements.

La vente projetée du « terrain Jugean », situé entre le groupe scolaire et la rue Burdeau, est provisionnée en recettes pour 400 000 €. « Gironde Habitat », organisme public départemental, y envisage la construction de 62 logements sociaux (locatifs et accession à la propriété) : une aubaine pour St Macaire !

## Le recours à une ligne de trésorerie

Le 23 mai, sur proposition du maire, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture d'une ligne de trésorerie de **200 000 €** : du jamais vu à St Macaire !

Il s'agit d'un prêt bancaire à court terme remboursable en fin d'année, destiné à résoudre un déséquilibre entre recettes et dépenses de fonctionnement, qu'il faut espérer passer.

Le maire a certifié que tout s'arrangerait en juillet avec des recettes attendues : il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un signal très alarmant.

## Conclusion

La fragilité de l'équilibre financier de la Commune s'éponge par la sollicitation des Macariens au travers de l'impôt, par le projet de vente d'un terrain et par l'épuisement de la réserve COVID.

Dans un tel contexte, la baisse volontaire des indemnités des élus serait la bienvenue, en particulier face à la régression des subventions aux associations.

La Gargouille appelle le Conseil Municipal à anticiper sur le long terme les investissements en attente (programme de renouvellement des revêtements des rues, réfection complète de la cour d'école, affectation du « château » de Tardes, reconquête des ruines du faubourg Rendesse, etc...).

Un esprit responsable de service public doit permettre d'assainir la situation budgétaire de la Commune qui rappelons-le, ne peut être gérée ni comme une entreprise, ni comme une association.

NB : les comptes de la Commune de 2000 à 2021 inclus peuvent être consultés sur le site officiel « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ».

## Une bien étrange idée de la démocratie

*En novembre 2022, Céline Fellah, conseillère municipale d'opposition, démissionnait suite aux irrégularités constatées lors du nouveau marché d'énergie. Au début du conseil suivant, qui installait Tristan Roselle pour la remplacer, nous apprenions qu'Alain Xandri, conseiller délégué aux écoles jusqu'alors, avait été démis de ses fonctions par Monsieur le Maire. Coup de projecteur sur ces deux affaires.*

### Démission de Céline Fellah

Nous l'expliquions dans les Gargouilles précédentes, le changement de fournisseur d'énergie ne s'est pas fait sans heurt, ni sans quelques libertés avec les règles du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) et du Code de la commande publique.

Les élus d'opposition ont cette fois encore privilégié les intérêts de Saint-Macaire.

Un nouvel appel d'offres faisait courir deux risques supplémentaires pour la commune :

- ne pas avoir de fournisseur
- des tarifs encore plus exorbitants.

C'est avec responsabilité que ces élus ont décidé de ne pas dénoncer ce marché, pour ne pas tomber de Charybde en Scylla.

Pour Céline, la situation était plus compliquée du fait de sa situation professionnelle. En effet, étant contrôleur des finances publiques assermenté, il est du devoir de Céline de dénoncer toutes les irrégularités constatées dans sa vie professionnelle, privée, mais aussi... publique. Un conflit entre sa position d'élue et sa position d'agent assermenté a contraint Céline à la démission, pour préserver les intérêts de Saint-Macaire.

**Aucune communication n'a été faite, ni à la population, ni aux élus du conseil municipal.**

**Le Maire, interrogé sur le sujet, a refusé de répondre, le courrier de démission étant adressé seulement au Maire et au Préfet.**

### Éviction d'Alain Xandri

Alain Xandri, élu issu de la majorité, était en charge des écoles jusqu'en novembre 2022. On peut lui attribuer la gestion de l'école pendant la crise Covid, la mise en place du self à la cantine, et des séances de médiation entre les agents de l'école. C'est Dominique Scaravetti qui le remplace à ce poste depuis.

En novembre 2022, Alain était informé par le Maire de son éviction du poste de conseiller délégué aux écoles au cours d'un entretien de moins de cinq minutes. Aucune raison n'a été donnée mais on peut les deviner.

Alain Xandri était un des rares élus à donner son opinion sur différents sujets, même pour exprimer un désaccord avec le reste de l'équipe dirigeante.

Aucune communication n'a été faite depuis, si ce n'est une phrase laconique dans le Mercadiou.

Alain Xandri fait désormais partie de l'opposition, en compagnie de Bernard Barbé, Arlette Cambillau, Alain Falissard et Tristan Roselle.

**Quand les composteurs ont droit à une page complète dans le Mercadiou,**

**Alain et Céline ont une phrase.**

**Quel sens des priorités !**